



Mairie de GRATENTOUR
C.C.A.S

5, rue CAYSSIALS
31150 GRATENTOUR

☎ 05 62 79 94 12

social@gratentour.fr

VIDE-DRESSING **PUÉRICULTURE** **BOURSE AUX JOUETS**

Dimanche 15 NOVEMBRE 2026

SALLE CULTURELLE ET FESTIVE

13 Rue de Maurys 31150 GRATENTOUR

Règlement

Article 1 :

Le vide-dressing est organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de GRATENTOUR, le dimanche 15 novembre 2026 à la salle culturelle et festive, 13 Rue de Maurys, de 9 heures à 17 heures (ouverture au public)
La salle sera ouverte à partir de 7 heures aux exposants.

Article 2

La réservation se fera en mairie.

Dépôt du dossier à l'accueil ou sur social@gratentour.fr.

La réservation sera validée à la réception des pièces suivantes :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- La photocopie d'une carte d'identité en cours de validité
- Le chèque correspondant à la réservation, libellé à l'ordre du Trésor Public,

Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par un seul exposant. Toute concession de droit d'occupation est strictement interdite et pourra entraîner l'exclusion de l'exposant.

Article 3 :

L'organisateur demande une participation de 9 euros par table de 1,80 m et de 2 euros l'emplacement d'un portant d'environ 1 m (**non fourni**).

Chaque exposant prévoit son matériel d'exposition (nappe, etc....) aucun pourcentage ne sera réclamé sur les ventes que l'exposant aura effectuées dans le cadre de la manifestation.

Le CCAS se réserve le droit de positionner aléatoirement les exposants dans les deux espaces de la salle culturelle et festive qui accueille l'évènement.

Nombre de tables limité à 2 et 1 emplacement portant par personne.

Article 4

Toute demande de désistement devra être communiquée à l'organisateur au plus tard **7 jours** avant l'évènement, pour un remboursement. Si la manifestation ne pouvait avoir lieu l'organisateur procèdera au remboursement.

Article 5 :

L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de pertes, de vols ou de dégradations survenus durant les heures d'ouverture et de fermeture de la manifestation. Le matériel et les produits présentés sont sous l'entière responsabilité de son propriétaire ou de l'exposant qui en a la charge. L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents qui peuvent survenir pendant les manœuvres d'installation et de remballage lors de la manifestation. L'exposant se doit de respecter le lieu et le matériel mis à sa disposition. En cas de dégradations majeures, l'organisateur sera en droit de réclamer des indemnités à l'exposant responsable. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité.

Présentation :

L'exposant, pour le bon déroulement de son exposition, se doit d'être présent tout au long de la manifestation ou de se faire représenter par un tiers de son choix, le représentant doit alors être signalé en tant que tel à l'organisateur.

A la fin de la manifestation, merci de bien vouloir récupérer tous vos déchets alimentaires, rebuts, invendus, emballages etc.....

FICHE D'INSCRIPTION

☐ **VIDE DRESSING** Avec Portant ☐

☐ **PUÉRICULTURE**

☐ **BOURSE AUX JOUETS**

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

N° téléphone :

Courriel :

Formule emplacement et repas

Les exposants qui réservent une formule repas à la buvette (quiche/tarte/cake + soupe 6€) avec le CCAS bénéficient d'un tarif préférentiel (-2 euros) sur la formule.

<u>Location</u>	<u>Tarif</u>	<u>Formule repas</u>	<u>Total</u>
1 table	9€	6€ 4€	
1 table + 1 emplacement portant	11€	6€ 4€	
2 tables	18€	6€ 4€	
2 tables + 1 emplacement portant	20€	6€ 4€	

Je soussigné(e)déclare
avoir pris connaissance du règlement lié à la manifestation.

Fait

à.....le.....

Signature de l'exposant

*Pièces à fournir : Copie d'une pièce d'identité
Chèque à l'ordre du trésor public*